

—Ah ! monsieur, s'écria-t-elle ensuite en éclatant en sanglots, conseillez-moi, protégez-moi, sauvez-la !

—De quoi s'agit-il, mademoiselle ? Quel chagrin, quelle douleur vous frappent si violemment !

—Monsieur, répliqua Lucie. J'avais auprès de moi une brave et digne femme que j'aimais comme si elle eût été ma mère. J'ai été malade, bien malade, elle m'a témoigné toute la tendresse, elle m'a prodigué tous les soins qu'une mère donnerait à sa fille. Elle a failli être tuée, il y a quelques jours. Hier, elle est allée à un banquet offert par les gens de son état pour fêter sa préservation quasi miraculeuse. Elle devait rentrer dans la soirée. La soirée et la nuit se sont écoulées. Elle n'est point revenue. Très inquiète, très tourmentée, redoutant un malheur, je me suis rendue ce matin à la maison où avait eu lieu le banquet. Cette maison était fermée par ordre de la justice, et le hasard m'apprit qu'on avait donné cet ordre parce que la femme que je cherchais, après avoir subi hier une tentative d'empoisonnement, s'était dérobée par la fuite à une arrestation dont j'ignore la cause, arrestation rendue impossible par la résistance des compagnons boulangers qui offraient le banquet. Depuis ce moment elle n'est point retournée dans la maison où elle travaillait, et je ne sais à qui m'adresser pour retrouver sa trace. Me voyant seule au monde, je viens à vous, monsieur, vous demander votre aide et vos conseils. Soutenez-moi, monsieur, guidez-moi, car sans vous, je le sens bien, c'est à jamais que maman Lison est perdue pour moi !

En entendant ces derniers mots, Georges bondit.  
—Maman Lison ! s'écria-t-il. Lise Perrin ! Cette brave femme qui est venue me consulter il y a quelques jours en me rapportant des papiers trouvés par elle ! C'est de Lise Perrin qu'il s'agit ?

—Oui, monsieur.  
—Vous vous nommez Lucie, n'est-ce pas, mademoiselle ?  
—Oui, monsieur, répéta la jeune fille.

Soudain Georges poussa une sourde exclamation. Il venait de se souvenir des menaces faites en sa présence par Paul Harmant à la porteuze de pain.

—Qu'y a-t-il donc, monsieur ? balbutia la jeune fille éperdue. Vous semblez redouter un malheur ! Tout est à craindre, n'est-ce pas ?

—Non, mon enfant, non, répondit l'avocat en prenant affectueusement les mains de sa visiteuse. Calmez-vous et causons. Donc, vous venez me demander un conseil, un appui.

—Oui, monsieur. Ce conseil et cet appui, me les accorderez-vous ?

—Certes ! c'est mon devoir et c'est ma volonté. Mais d'abord, un mot

Vous avez parlé d'une tentative d'empoisonnement commise sur celle que vous appelez maman Lison ?

—Oui, monsieur.  
—Quel est l'auteur de cette tentative ?

—Un homme.  
—Qu'est devenu cet homme ?

—Il a été arrêté, à ce qu'il paraît, et c'est ensuite, si ce qui m'a été raconté est vrai, qu'on a voulu arrêter aussi maman Lison et qu'elle a été protégée par ceux qui lui donnaient un banquet

—Quel était le motif ou le prétexte de cette arrestation ?  
—Je l'ignore. On prétend que la pauvre femme était recherchée par la police.

—Paul Harmant l'avait dénoncée, se dit Georges, et la malheureuse, prise dans une souricière, a dû être arrêtée en fuyant.

CIV

—Eh ! bien, monsieur ? fit Lucie les mains jointes.

—Eh ! bien, mademoiselle, j'ai encore une question ou deux à vous adresser, répliqua Georges.

Celle que vous appelez "maman Lison" ne vous a-t-elle jamais dit qui elle était ?

Lucie regarda le jeune avocat d'un air étonné.  
—Je ne vous comprends pas, monsieur, fit-elle ensuite.

—Elle ne vous a point appris son véritable nom ?  
—Si, monsieur.

—Et, ce nom ?  
—Lise Perrin.

—Celui-là en cachait un autre.  
—Un autre ? répéta Lucie.

—Oui, mademoiselle. C'est du côté de la préfecture de police que vos recherches doivent vous conduire, c'est là seulement que vous avez chance de trouver votre vieille amie.

—Vous m'effrayez, monsieur ! s'écria la jeune fille. Maman Lison a-t-elle donc vraiment commis un crime ?

—Je l'ignore, mais Lise Perrin a été condamnée, il y a vingt-et-un an, sous un autre nom, à la détention perpétuelle. Elle s'est évadée de la maison centrale de Clermont. Elle se nomme en réalité Jeanne Fortier.

Lucie chancela.

—Jeanne Fortier, bégaya-t-elle d'une voix étranglée. Vous avez dit Jeanne Fortier ?

—Oui, mademoiselle.

Lucie poussa un cri de désespoir.

—Ma mère, fit-elle ensuite en se tordant les mains. C'était ma mère, ma mère injustement condamnée, Lucien me l'a dit, ma mère expiant le crime d'un autre ! Ah ! voilà donc pourquoi je l'aimais tant. Voilà pourquoi elle ne pouvait pas me prodiguer les trésors d'une inépuisable tendresse ! Ma mère, ma pauvre mère, ma mère chérie ! Et ils l'ont arrêtée de nouveau, ils l'ont emprisonnée, je ne la verrai plus ! Mais c'est horrible, cela, monsieur. Il doit y avoir un moyen de prouver son innocence, de la sauver. Monsieur, vous êtes avocat, et vous avez du cœur, je le vois bien, car vos yeux sont remplis de larmes. Monsieur, je vous implore. Faites un miracle. Rendez-moi ma mère.

En ce moment, la porte du cabinet s'ouvrit. Etienne Castel, Lucien Labroue et Raoul Duchemin parurent.

—Mon tuteur ! s'écria Georges étonné.

—Lucien ! balbutia la jeune fille en se reculant avec effroi.

Le fils de Jules Labroue courut à elle, la prit dans ses bras et la pressa contre sa poitrine en murmurant à son oreille ces mots :

—Espérez, Lucie ! Espérez !

—C'est Dieu, qui vous a conduite dans cette maison, mademoiselle ! dit à son tour Etienne Castel en s'approchant de la jeune fille.

—Elle venait m'annoncer la disparition de Lise Perrin, fit Georges.

—Nous la retrouverons, soyez tranquille, reprit l'artiste. Lucie se dirigeait vers la porte.

—Restez, mademoiselle, je vous en prie ! continua l'extuteur de Georges. Vous devez être témoin de ce qui va se passer ici

—Ce qui va se passer ici ? répéta le jeune avocat très surpris. Expliquez-vous, mon cher tuteur.

—Mon enfant, dit Etienne Castel d'une voix émue, c'est aujourd'hui que je dois remplir le dernier vœu de l'homme excellent qui veilla sur ton enfance et qui me confia ta tutelle.

Etienne prit dans sa poche son portefeuille, l'ouvrit, en tira une lettre scellée d'un large cachet noir et la tendit à Georges en ajoutant :

— Cher enfant, lis cette lettre. Lis tout haut, et vous, Lucie Fortier, écoutez.

Le jeune homme déchira l'enveloppe et lut :

" Mon bien-aimé Georges

" Au mois de Septembre 1861, une pauvre femme, tenant par la main un petit enfant, se présentait chez moi, à la cure de Chevry. Cette pauvre femme était poursuivie, traquée, en butte à la triple accusation d'assassinat, de vol et d'incendie. Elle se nommait Jeanne Fortier .."

—Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Lucie, éclatant en sanglots

—Ah ! cher tuteur, fit Georges profondément troublé par les sanglots de Lucie. Vous êtes cruel pour cette pauvre enfant. Voyez ses larmes. Vous auriez dû m'éviter de lire cette lettre devant elle.

—C'est justement parce que je sais qui elle est, répliqua l'artiste, que j'ai tenu à ce que cette lecture eût lieu en sa présence. C'est parce que je l'aime, c'est parce qu'elle m'inspire autant de pitié que de sympathie, qu'en ce moment je fais couler ses larmes. Continue, je t'en prie

Georges poursuivit :

" Jeanne Fortier m'a juré sur la tête de son petit enfant qu'elle était innocente. La vérité se lisait dans son regard, vibrat dans le son de sa voix, éclairait son visage. Ce qu'elle me jurait, je l'ai cru, je le crois encore. Mais que pouvais je faire contre tant de preuves qui semblaient indiscutables ? Rien, hélas ! La justice des hommes dut suivre son cours. Jeanne Fortier, déclarée coupable sur les trois chefs d'accusations fut condamnée à la détention perpétuelle. Malgré les preuves écrasantes et malgré la condamnation prononcée par le jury, ma conviction ne changeait pas. Pour moi Jeanne Fortier n'était pas une coupable, mais une martyre, victime de la plus déplorable erreur judiciaire. Je voulais réparer, autant que cela était en mon pouvoir, l'injustice des hommes, et je conseillai à ma sœur d'adopter l'enfant de Jeanne. Elle le fit, et par l'adoption, lui donna le nom de Georges Darier "

Une triple exclamation, poussée en même temps par Georges, par Lucie, et par Lucien Labroue, suivit ces paroles.

—Moi, moi, fit Georges éperdu, je suis le fils de Jeanne Fortier, et Lucie, Lucie est ma sœur !

En même temps il tendait les bras à la jeune fille.

—Mon frère ! mon frère ! s'écria Lucie en se jetant sur le cœur de Georges qui la tint étroitement embrassée.

(La suite au prochain numéro.)

L'ART DE BIEN VIVRE

**Saumon mariné.**—Si vous avez fait cuire un gros saumon, il vous en restera dans le plat servi ; prenez ces morceaux, jetez-les dans du vinaigre chaud avec poivre, sel, clous, tête de clous, poivre rouge, moutarde en graine et un peu de gingembre ; placez cela sur le feu pendant un quart-d'heure ; l'ayant retiré, couvrez et gardez pour manger froid, soit à souper ou à déjeuner.

**Biscuits à la canadienne.**—Prenez une livre de beurre, défaites-le, une livre de sucre bien écrasé, une douzaine d'œufs frais, battez-les avec le sucre jusqu'à ce que ce soit bien mêlé, ensuite vous y ajoutez les blancs en neige, un peu d'anis, et vous mettez assez de farine pour former une pâte que vous travaillez ; alors vous coupez vos biscuits de la grandeur qu'il vous plaît, point trop épais ; et faites cuire.

L'amour est comme le jet spontané d'une source vive, il abhorre les obstacles.

LES DETTES

**N** sac vide, dit le proverbe, ne peut se tenir debout, il en est de même d'un homme endetté : il lui est fort difficile d'être véridique.

Le débiteur est souvent tenté de trouver des excuses, et aussi d'inventer des mensonges pour ajourner le paiement de ce qu'il doit.

Le premier pas dans les dettes est comme le premier pas dans le mensonge : il entraîne la nécessité de continuer ; chaque dette est suivie d'une nouvelle, chaque mensonge d'un mensonge nouveau.

Les embarras poignants rendent incapable le travail et exposent à de nombreuses humiliations. Les dettes font d'un homme un véritable esclave.

La prudence exige que le pied sur lequel nous mettons nos dépenses soit plutôt d'un degré au-dessous de nos moyens. On ne peut arriver à cela qu'en s'astreignant à un règlement de vie sage et étudié.

PRIMES DU MOIS DE MARS.

LISTE DES NUMÉROS GAGNANTS

Le tirage de nos primes pour les numéros du mois de mars, a eu lieu le 5 avril, dans la salle de conférence de la *Patrie*.

Trois personnes choisies par l'assemblée ont surveillé le tirage qui a donné le résultat suivant :

1er prix, No.	16,406	.....	\$50
2e prix, No.	4,912	.....	25
3e prix, No.	12,918	.....	15
4e prix, No.	18,705	.....	10
5e prix, No.	9,925	.....	5
6e prix, No.	11,590	.....	4
7e prix, No.	16,571	.....	3
8e prix, No.	10,692	.....	2

Les numéros suivants ont gagné une piastre chacun :

16,051	15,194	17,741	9,505	23,840	17,537
21,301	8,030	22,217	4,998	10,891	3,526
14,568	1,461	18,627	11,881	14,721	11,589
5,944	4,286	19,295	15,914	11,169	14,678
17,385	8,109	2,439	20,174	8,481	6,948
7,492	932	10,708	5,116	14,221	10,036
21,283	17,456	21,236	2,158	1,115	8,197
6,946	22,904	15,829	3,264	2,712	1,406
6,062	10,364	14,788	5,353	312	9,800
21,884	6,310	15,977	13,372	21,003	279
9,143	5,692	13,778	16,240	8,264	9,745
8,213	20,965	19,312	15,656	2,048	817
11,644	6,915	11,176	6,117	7,714	16,790
20,765	17,543	7,848	3,375	19,462	21,742
12,959	12,572				

N. B.—Toutes personnes ayant en mains des numéros du MONDE ILLUSTRE du mois de mars sont priées d'examiner les nombres imprimés en encre rouge, sur la huitième page, et, s'ils correspondent avec l'un des numéros gagnants, de nous l'envoyer au plus tôt, avec leur adresse, afin de recevoir la prime sans retard.

Nos abonnés de Québec pourront réclamer le prix de leurs primes chez M. F. Béland, No 264, rue St-Jean, Québec.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 177.—PROBLÈME

Un père laisse en mourant \$2,000.00 à ses six enfants ; la part du premier n'est pas connue, mais le 2me reçoit  $\frac{1}{4}$  de plus que le premier, le 3me  $\frac{1}{3}$ , le 4me  $\frac{1}{2}$ , le 5me  $\frac{1}{4}$ , et le 6me  $\frac{1}{3}$ . Quelle sera la part de chaque enfant ?

P. GOSSELIN.

No 178.—FANTAISIE-ANAGRAMMATIQUE

Décomposer la phrase qui suit, afin de constituer avec toutes les lettres qui la composent, le nom d'un évènement historique :

REGARDE LES DEUX SŒURS

SOLUTIONS :

No 176.—Le mot est : Air.

ONT DEVINE :

Mlle Emma Cinq-Mars, Mlle Amanda Aymong, Mlle Eva Lanctôt Montréal ; Mlle C Primeau, Hochelaga ; "Edmond," Louiseville ; Le Petit Loup de York, Saint-Cuthbert.